AS/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2011-292/PRES/PM/MEF portant ratification de l'accord de don n° 637-BF conclu le 21 février 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement de la seconde phase du Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE).

Via CENº O187

LE PRESIDENT DU FASO, 13/05/2014
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU la Constitution;

VU le décret n° 2011-002/PRES du 13 janvier 2011 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2011-004/PRES/PM du 16 janvier 2011 portant composition du Gouvernement;

VU la décision n° 2011-004/CC du 10 mai 2011 sur la conformité à la Constitution de l'accord de don n° 637-BF conclu le 21 février 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement de la seconde phase du Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE);

VU l'ordonnance n° 2011-003/PRES du 11 mai 2011 portant autorisation de ratification de l'accord de don n° 637-BF conclu le 21 février 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement de la seconde phase du Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE);

VU le décret n°2011-072/PRES/PM/SGG-CM du 24 février 2011 portant attributions des membres du Gouvernement :

DECRETE

ARTICLE 1:

Est ratifié l'accord de don n° 637-BF conclu le 21 février 2011 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement de la seconde phase du Projet d'appui à la compétitivité et au développement de l'entreprise (PACDE).

ARTICLE 2:

Le don d'un montant de douze millions huit cent mille (12 800 000) de DTS sera entièrement consacré au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 mai 2011

Le Premier Ministre

<u>Tertius ZONGO</u>

Le Ministre de l'économie et des finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Bentami